

Les Amis du Cher Canalisé, et les professionnels dépendants du cher.

Dans un article en date du 19/07/2013 la Nouvelle République 37 fait part d'une réunion qui s'est tenue en préfecture le 18/07/2013. En présence de représentants de la Préfecture, du CG 37, de la DDT et du syndicat du Cher Canalisé.

Le Syndicat du Cher a fait la proposition de mettre en place sur le barrage de Civray un système de blocs de béton type lego afin de remonter le niveau d'eau de 20 à 30 cm sous Chenonceau.

Pour nous « néophytes » plusieurs questions se posent :

- ✓ Pourquoi seulement 23 m de barrage provisoire alors que le barrage à aiguilles mesure 49m ? cela va-t-il permettre une montée de l'eau suffisante pour la navigation.
- ✓ Pourquoi cette proposition est-elle faite si tardivement ?
- ✓ Ne pouvait-on prévoir cette solution depuis longtemps ?
- ✓ Quand cette réalisation sera-t-elle effective ?
- ✓ Est-ce normal d'attendre que les professionnels, les riverains et les utilisateurs se manifestent pour réagir ?
- ✓ Faut-il que les entreprises Bélandre, Canoë-Company, Château de Chenonceau et autres entreprises (restaurants, hôtels, campings ...) se retrouve avec des chiffres d'affaires en chute libre pour agir. Quel avenir pour la vallée du Cher touristique ?
- ✓ Pourquoi le bureau syndicat du Cher canalisé n'a-t-il pas fait établir des devis, des commandes de matériaux, alors qu'une subvention du Conseil Général était disponible, afin d'être prêt à intervenir au moment où le niveau de l'eau est, ou va devenir favorable ?
- ✓ Ou en est la souscription auprès de la fondation du patrimoine ?

Nous qui nous impliquons pour que le Cher vive et reste vivant faisons en sorte que demain nos enfants et petits- enfants ne nous posent pas la question : mais qu'as- tu fait de notre patrimoine ?

Venez nombreux assister à la réunion du Conseil du Syndicat du Cher Canalisé le mercredi 24 juillet à 19h salle polyvalente de Francueil.

A faire suivre au maximum